



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
SERVICE ENVIRONNEMENT RISQUES
Pôle Eau**

000210

Affaire suivie par : Franck ROMAN
Tel : 04 92 30 20 93
Mél : ddt-ser-pea@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Digne-les-Bains, le

05 AVR. 2024

Objet : Dossier de déclaration instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement : Création d'un bras de dérivation partielle des eaux du Jabron sur la commune de BEVONS.
Notification de décision

Réf : Dossier simplifié de déclaration loi sur l'eau du GAEC DE LA CHARMILLE du 3 avril 2024.

Pièces jointes : récépissé de déclaration
arrêté de prescriptions générales 3.1.5.0.
prescriptions OFB

Messieurs les gérants,

Par courriel en date du 3 avril 2024, vous avez déposé un dossier de déclaration concernant la création d'un bras de dérivation partielle des eaux du Jabron sur la commune de BEVONS.

Vous trouverez ci-joint le récépissé de déclaration relatif à cette opération comprenant des prescriptions de chantier à suivre. J'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration. Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception de ce courrier.

Par ailleurs, vous trouverez également les arrêtés de prescriptions générales qu'il vous appartient de respecter compte tenu des rubriques concernées par votre opération, ainsi que les prescriptions particulières de l'Office Français de la Biodiversité (OFB 04).

Le présent courrier ne vous dispense en aucun cas de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les gérants, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,

**GAEC DE LA CHARMILLE
04200 BEVONS**

Pour la Cheffe de Service
Environnement et Risques
Le Chef du Service Adjoint,

Vincent MAYEN

Copie :
jonathan.plauche@gmail.com
regine.plauche@wanadoo.fr
sd04@ofb.gouv.fr
romaric.gonda@ofb.gouv.fr
contact@smavd.org
guillaume.bernard@smavd.org
sous-préfecture de Forcalquier
communauté de communes Jabron Lure Vançon Durance